

LE MAIRE

Chennevières-sur-Marne

Le 02 avril 2020

Cher(e)s ami(e)s,

J'espère que cette lettre vous trouvera toutes et tous en bonne santé et que vous traversez cette période difficile avec espoir et sérénité. La Ville a mis en place de nombreux services d'aides à la population que vous avez pu découvrir sur nos réseaux sociaux notamment sur le groupe Facebook **Chennevières Solidarité Covid-19**, sur notre site web et sur les lettres qui sont déposées régulièrement dans vos boîtes à lettres.

Néanmoins, en cette période de confinement et de gel de vos activités, il me paraît essentiel de veiller à la pérennité de vos structures dont le redémarrage sera un élément majeur pour le retour à la normale lorsque nous sortirons de la crise.

Pour des raisons que chacun peut comprendre, vous avez été jusqu'à présent peu nombreux à remettre vos dossiers de demande de subvention. Cependant afin d'éviter de rencontrer des problèmes de trésorerie (subvention de fonctionnement) ou de devoir abandonner les projets qui vous tiennent à cœur faute de soutien financier, j'ai décidé de revenir vers vous en décalant la date de dépôt des dossiers.

Certes les circonstances actuelles entraîneront une seconde possibilité de dépôt des dossiers mais je ne voudrais pas que le report à une date aujourd'hui inconnue des élections municipales entraîne des effets négatifs sur la gestion de vos activités au moment de leur reprise, c'est la raison pour laquelle je vous adresse ce courrier.

Concernant les subventions « projets » certaines d'entre elles peuvent se trouver bouleversées par le calendrier, vous pouvez donc être amenées à les adapter aux contraintes actuelles. Vous pouvez également à la suite des événements liés au Covid 19 en imaginer de nouvelles destinées à rétablir le lien social dans notre ville.

En ce cas, vous devez impérativement nous faire parvenir vos dossiers de demande de subvention. J'ai reporté **la date limite au 20 avril**, mais afin d'éviter l'engorgement du service à cette date, je remercie ceux qui le peuvent de bien vouloir les déposer dès maintenant par courrier, mais de préférence du fait des difficultés d'acheminement du courrier par voie électronique auprès de Julien Mazet ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie. Pour ceux qui le souhaiteraient, un rendez-vous en mairie respectant les consignes de sécurité peut également être programmé. J'ai conscience que le délai qui vous est accordé est bref mais il l'est dans le but d'assurer le versement des subventions dans les délais les plus rapprochés possibles.

Madame Vialatoux au 06 98 93 03 19 et monsieur Mazet au 01 75 65 10 87 sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Je vous rappelle que tous les détails des actions de la ville sont précisés sur le site et sur les pages Facebook de la mairie. Vous y trouverez bien sur ce qui se rapporte à la vie associative mais également et surtout toutes les actions mises en place à Chennevières pour vivre en confinement et rester solidaire.

Bien fidèlement à toutes et à tous

Jean-Pierre Barnaud

Jean-Pierre BARNAUD

Maire de Chennevières-sur-Marne

Vice-président Métropole du Grand Paris

Vice-président de Grand Paris Sud Est Avenir

Hôtel de Ville - 14 Avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne
Téléphone : 01 45 94 74 74 - www.chennevieres.com